



Gouters (collations) Péri-scolaires - VALBONNE

Semaine du Lundi 28 janvier au vendredi 1 février 2019

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Pain au chocolat du boulanger Eau à volonté	Pain BIO Beurre BIO /cacao Lait Eau à volonté	Pain BIO Confiture framboise Eau à volonté	Gâteaux faits maison aux Spéculos Lait Eau à volonté

Semaine du Lundi 4 au 8 février 2019

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Fromage blanc + cassonade Sirop citron Eau à volonté	Pain BIO Tablette chocolat Eau à volonté	Pain BIO Fromage à tartiner Eau à volonté	Pain viennois du boulanger Tablette chocolat noir Eau à volonté

Sous réserve de modifications selon approvisionnement

Le goûter a sa place dans l'équilibre alimentaire de l'enfant. Il doit être pris au moins 2 heures avant le dîner.

Il doit être composé de 2 aliments au maximum (fruit frais, fruit cuit, produit laitier, produit céréalier) + 1 boisson (de préférence de l'eau à volonté).